

## – Postulat –

### **Pour une meilleure desserte des quartiers de Crissier par les transports publics**

Suite à l'étude sur les transports publics à Crissier<sup>1</sup>, effectuée en 2019 et présentée en janvier 2020 devant les commissions permanentes, le groupe RESOC demande à la Municipalité :

1. D'effectuer une mise à jour de cette étude afin de tenir compte des développements récents (ouverture d'OASSIS, de Smarthill et développement prévu du centre sportif de la Ruayre) ;
2. D'évaluer avec les TL la faisabilité et le coût des principales variantes proposées par l'étude ;
3. De déposer devant le Conseil, après consultation des commissions permanentes, une proposition pour une amélioration de la desserte en transports publics de Crissier, assurant en particulier une bonne couverture des zones résidentielles au nord de Crissier, d'OASSIS et du centre sportif de la Ruayre.

#### ***Développement***

Pour donner suite à un amendement de la Commission des finances au budget 2019, la Municipalité a fait effectuer par la société Christe & Gyga Ingénieurs Conseils SA une étude sur les enjeux actuels et futurs de transports publics à Crissier. Ce diagnostic a détecté plusieurs manques, auxquels les développements planifiés du réseau de transports publics ne répondent pas :

- L'absence de desserte du Nord de Crissier
- La faiblesse dans la desserte d'une partie de la zone industrielle de Crissier
- Le manque d'une liaison Nord-Sud, utilisable en particulier par les enfants pour aller à l'école

Dans le cadre de cette analyse, 10 variantes de développement des TP à Crissier ont été élaborées, basées sur le développement des lignes actuelles (18, 32, 36 et 54) et/ou l'ajout d'une nouvelle ligne locale. Réunie indépendamment, les trois commissions permanentes ont préavisé la même alternative (1c) proposant la prolongation en boucle du 36, en demandant toutefois une extension plus marquée au nord de Crissier. Depuis ce préavis, en janvier 2020, le projet semble toutefois être resté en « stand-by ». Le développement de Crissier a lui continué, plusieurs quartiers importants ayant ouverts entre temps, la première étape du projet BHNS ayant été acceptée par le Conseil et la Municipalité prévoyant un développement du centre sportif de la Ruayre. Si certains de ces développements avaient déjà été intégrés dans l'étude, une mise à niveau des alternatives proposées nous semble importante.

En tant qu'axe fort, le BHNS est un outil important du développement des TP sur l'Ouest lausannois. Cette colonne vertébrale n'a toutefois de sens que si une bonne desserte est mise en place également sur le réseau secondaire. Or, à Crissier, ainsi que le montre bien l'étude susmentionnée, la situation est clairement insuffisante pour plusieurs quartiers de la Commune.

De plus, dans le cadre de la réflexion sur le développement du centre sportif de la Ruayre, l'accessibilité en transports publics nous semble essentielle pour favoriser le déplacement vers cette zone de loisirs et de détente sans utilisation de la voiture, permettant notamment aux plus jeunes de s'y rendre par leurs propres moyens. Ce développement pourrait permettre également de réduire les places de stationnements, qu'elles soient prévues en surface ou dans un parking sous-terrain.

---

<sup>1</sup> Diagnostic et enjeux des transports publics actuels et futurs, 2019, Christe & Gyga Ingénieurs Conseils SA.

Une bonne desserte locale de tous les quartiers de Crissier, assurant une bonne correspondance avec le BHNS, mais aussi avec l'autre grand pôle de transports de l'Ouest, la gare de Renens, est un facteur important pour réduire le trafic dans nos rues, et donc la pollution et le bruit. Il s'agit aussi d'une contribution non négligeable à l'effort général nécessaire pour limiter le changement climatique.

Pour le RESOC,  
Bernard Barmaz, Emmanuel Mayer et Rémi Schweizer

Crissier, le 5 décembre 2021